

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 4 avril 2025	N° 2025-136

Convocation du 28 mars 2025

Aujourd'hui vendredi 4 avril 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOULET
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christophe DUPRAT
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET
M. Fabien ROBERT à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel LABARDIN à partir de 17h30

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 4 avril 2025	Délibération
	ADG Action Climatique et Transition Energétique	N° 2025-136

Participation aux Assises européennes de la transition énergétique 2025 à Strasbourg - Décision - Autorisation

Madame Claudine BICHET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Historique des assises européennes de la transition énergétique (AETE)

Depuis 2015, Bordeaux Métropole est coorganisatrice des assises européennes de la transition énergétique aux côtés de l'ADEME de la Communauté Urbaines de Dunkerque qui est à l'initiative de ce rendez-vous annuel depuis 1998 et en assure le secrétariat permanent.

La métropole de Bordeaux a ainsi accueilli cet évènement référence rassemblant chaque année autour de 4 000 participants, élus, services des collectivités, entreprises et associations en 2015, 2017, 2020 et 2023. Au fil des années, plusieurs collectivités ont été coorganisatrices des assises auprès de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Bordeaux Métropole et l'ADEME : Grenoble Alpes Métropole jusqu'en 2016 puis le Grand Genève de 2018 à 2023.

Suite à un appel à manifestation d'intérêt en 2024, l'Eurométropole de Strasbourg et Dijon Métropole ont rejoint les coorganisateur et organiseront respectivement les éditions 2025 et 2026. Bordeaux accueillera ainsi de nouveau l'évènement en 2027.

26èmes assises européennes de la transition énergétique du 24 au 26 juin 2025 à Strasbourg

La prochaine édition des Assises européennes de la Transition énergétique se tiendra pour la première fois à Strasbourg du 24 au 26 juin 2025 avec pour fil directeur « L'énergie un bien commun ! Des territoires à l'Europe ». L'évènement sera organisé au Palais de la musique et des congrès où 8 à 10 plénières sont prévues, 6 à 8 tables rondes sur le « village », 10 à 12 visites de sites et 124 ateliers (dont 5 proposés et animés par Bordeaux Métropole). Sur le même principe que les autres éditions, un village des partenaires est également prévu avec une vingtaine de stands parmi lesquels un stand des coorganisateur. Un programme « Off » est également prévu du 13 au 23 juin 2025 qui s'appuie en particulier sur le European Youth Event, avec le souhait d'ouvrir aux citoyen·nes les portes de sites de production et de traitement de l'énergie du territoire d'après le principe « D'où vient et où va votre énergie ? » adossé à une campagne de communication.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour l'organisation des Assises Européennes de la Transition énergétique est de 1 100 000€ HT à la charge de l'Eurométropole de Strasbourg, hors recettes (inscriptions, participation des partenaires...). En tant que co-organisateur, Bordeaux Métropole est appelée à participer à hauteur de 10 000€ HT pour financer la création du stand des coorganisateur avec l'Eurométropole de Strasbourg, la Communauté Urbaine de Dunkerque, Dijon Métropole et l'ADEME. La présente délibération consiste à approuver la convention jointe en annexe, précisant les modalités de cette participation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article-L. 5217-2,

VU la délibération métropolitaine n°2022-539 du Conseil de Bordeaux Métropole du 30 septembre 2022 approuvant le Plan climat air énergie territorial,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la co-organisation des Assises Européennes de la transition énergétique s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial qui vise à faire de la métropole, une métropole résiliente, inclusive et neutre en carbone,

DECIDE

Article 1 : de participer financièrement, en qualité de coorganisateur, à l'organisation des 26èmes assises européennes de la transition énergétique du 24 au 26 juin à Strasbourg, à hauteur de 10 000€ HT, soumis à TVA

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention de partenariat dont le projet est annexé à la présente délibération,

Article 3 : d'autoriser le versement de ladite participation inscrite au budget primitif de l'exercice 2025, Opération 05P088O00, chapitre 011, article 62268

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 4 avril 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,